

Conseiller projet d'internat

Référence : 3134-23-1757/SR du 24/11/2023

Employeur : Province Nord



Corps ou Cadre d'emploi / Domaine : Attaché

Direction : Direction de l'Enseignement de la Formation de l'Insertion et de la Jeunesse (DEFIJ)

Durée de résidence exigée pour le recrutement sur titre ⁽¹⁾ :

Lieu de travail : Koné

Poste à pourvoir : immédiatement

Date de dépôt de l'offre : Vendredi 24 novembre 2023

Réorganisation interne

Date limite de candidature : Vendredi 15 décembre 2023

Détails de l'offre :

La direction de l'enseignement, de la formation, de l'insertion et de la jeunesse de la province Nord compte environ 567 agents. Elle emploie notamment l'ensemble des enseignants du premier degré public (341 enseignants pour 48 écoles), l'ensemble des personnels d'internats provinciaux (171 agents pour 7 internats) et environ 55 agents chargés de l'administration basés à l'hôtel de la province Nord et au centre de formation de Touho.

Emploi RESPNC : référent aux actions éducatives

Missions :

Placée sous l'autorité du chef de service de l'enseignement et des actions éducatives, la personne recrutée aura pour mission d'accompagner les directeurs d'internats. Il inscrira son action en terme de conseil à la conception et à la mise en œuvre des projets d'internats en s'assurant de la pertinence pédagogique, éducative et administratives.

De plus, il aura pour mission l'élaboration et la mise en œuvre du projet de sensibilisation et d'éducation à la sécurité au sein des Etablissements Recevant du Public (ERP) relevant de la compétence de la DEFIJ.

Activités principales :

La personne retenue aura notamment en charge :

- Inscrire son action dans une démarche de projet visant à accompagner les directeurs dans la conception, la conduction et l'évaluation des projets d'internats. Il est également garant de la pertinence de actions réalisés au même titre que ses collaborateurs coordinateurs ;
- Animer et coordonner l'équipe de directeurs d'internats dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'internat ;
- Participer aux réunions de coordination et réalise un travail en étroite collaboration avec les coordinateurs œuvrant pour les internats au sein du service d'enseignements et des actions éducatives ;
- Conseiller les directeurs d'internats en matière de sensibilisation et d'éducation à la sécurité au sein des Etablissements Recevant du Public ERP) ;
- Accompagner les directeurs d'internats dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) ;
- En lien avec le SRH-DEFIJ, mettre en place et suivre un plan de formation à destination du personnel encadrant des internats en matière de sécurité.

Activités secondaires :

La personne retenue aura également en charge :

- la mise en place d'outils permettant la vérification sur le terrain de la mise en œuvre des projets d'internats ;
- la vérification sur le terrain de la mise en œuvre des contenus de formation en matière de sécurité ;
- la production et la mise à disposition d'outils pédagogique à valoriser pour les directeurs d'internats dans le cadre de l'accompagnement aux projets d'internats et la mise en place d'une culture de sécurité ;
- la corédaction de la délibération cadre des internats et des actes administratifs relatifs aux internats provinciaux ;
- la mise en place d'une veille juridique en lien avec la Direction de la Sécurité Civile et de la Gestion des Risques (DSCGR) - la production et la mise à disposition d'outils pédagogiques à valoriser par les encadrants pour mettre en place une « culture » de la sécurité ;
- le développement d'un réseau de partenaires et d'acteurs de la sécurité au bénéfice des publics scolaires ;
- le rôle de référent du Service Bien-Être (SBE) de la Direction des Ressources Humaines (DRH) au sein de la DEFIJ pour la réalisation des évaluations de risques professionnels (EVRP) et le suivi des recommandations faites ;
- Production de documents (notes, comptes rendus de réunion, synthèses...) en lien avec le dossier correspondant au projet d'internat.

Caractéristiques particulières de l'emploi :

1 déplacement par semaine sur l'ensemble des internats de la province Nord.

;Profil du candidat

Savoir / Connaissance/Diplôme exigé :

- BAC+3 minimum, expérience dans le milieu de l'enseignement exigée ;
- Maîtrise de la conduite de projet ;
- Connaissance de la réglementation ERP en matière de sécurité ;
- Maîtrise des outils informatiques et de bureautique ;
- Maîtrise de l'organisation et des procédures administratives de la collectivité ;
- Être titulaire du permis B.

Savoir-faire :

- Qualités rédactionnelles et relationnelles indispensables ;
- Bonne communication orale ;
- Sens aigu de la pédagogie ;
- Capacité à organiser et animer des réunions en petits et grands groupes ;
- Capacité au reporting.

Comportement professionnel :

- Rigueur, méthode et autonomie ;
- Capacité d'analyse des pratiques et être une force de proposition ;
- Sens de l'organisation et bonne communication ;
- Respect de la hiérarchie.

Contact et informations complémentaires :

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter **Madame Orane HMANA HNAWEONGO, Cheffe service enseignement actions éducatives par intérim de la DEFIJ** - Tél : 47.72.27/ mail j.nahiet@province-nord.nc ou **Monsieur Clément WAYA, Directeur à la Direction de l'Enseignement, de la Formation, de l'Insertion et de la Jeunesse (DEFIJ)** Tél : 47.72.27/ mail c.waya@province-nord.nc

Vous pouvez consulter l'ensemble des AVP sur le site de la DRHFPNC (www.drhfpnc.gouv.nc) ainsi que la réglementation et le répertoire des emplois (RESPNC). Le présent AVP est également consultable sur le site de la province-Nord (www.province-nord.nc).

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements, attestation sur l'honneur de non bénéficiaire de la rupture conventionnelle, ainsi que la demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire ⁽²⁾) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à **la Direction des Ressources Humaines (DRH) de la province Nord** par :

- internet : <https://www.province-nord.nc/avp>
- voie postale : BP 41 - 98860 Koné
- dépôt physique : Hôtel de la province Nord - 41 avenue Jimmy Welepane – 98860 Koné
- mail : drh.emplois@province-nord.nc

⁽¹⁾Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

⁽²⁾La fiche de renseignements, l'attestation sur l'honneur de non bénéficiaire de la rupture conventionnelle et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique